

Ne pas confondre internet et le web !

## INTERNET

Courrier électronique	Forums de discussion	Le "WEB"	Bibliothèques de fichiers	ETC.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Courrier interpersonnel</li> <li>- Transmission de fichiers</li> <li>- "Listes" de discussion</li> </ul>	("Newsgroups") <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes de discussion publics</li> <li>- Mise à disposition de fichiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- "Pages" avec images et liens permettant de passer d'un site à un autre</li> <li>- Téléchargement de fichiers</li> </ul>	("FTP")  Téléchargement de fichiers	

## Dangers

Définitions :

Nom	Signification	Danger pour ...
Logiciel espion ( <i>Spyware</i> ) 2 types : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistreur de frappe</li> <li>- Logiciel publicitaire</li> </ul>	Surveille votre activité sur votre ordinateur à votre insu  Peut également bombarder le PC cible de publicité (Adware)	l'utilisateur Il est possible de récupérer les mots de passe entrés par l'utilisateur de l'ordinateur infecté <i>Uniquement sur ordinateur</i>
Rançongiciels (Ransomware)	Bloque l'accès au disque dur de l'ordinateur et supprime les données si un délai est dépassé	l'utilisateur Pour récupérer ses données la victime doit payer une rançon.
Ver (Worms)	Capable de se propager facilement par Internet, mail, etc	Personne directement si ce n'est qu'il ralentit l'ordinateur
Attaque par déni de service (DDoS)	Connexions massives sur un site internet	Le site internet en question
Hameçonnage (phishing)	Site internet imitant un autre site.	Vous !
Cheval de Troie (Trojan)	Virus qui permet de se connecter à un ordinateur à l'insu de l'utilisateur	Celui qui ouvre le virus

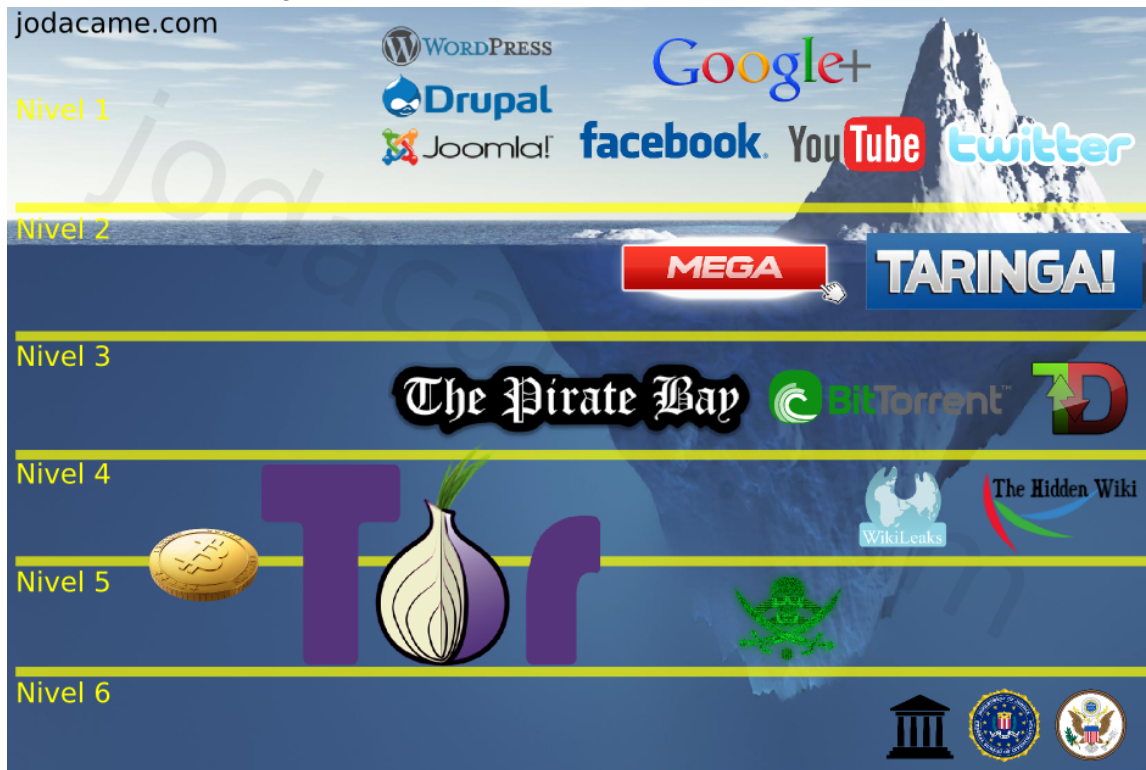
Les dangers des virus : Dans 99% des cas, les virus n'ont pas pour but de casser votre ordinateur. Ils sont plutôt utilisés pour effectuer les actions suivantes :

- Afficher des publicités sur votre ordinateur afin de générer de l'argent
- Transformer votre ordinateur en 'zombie' afin d'effectuer des actions pirates
- Récupérer vos informations personnelles (identifiants bancaires, numéro de téléphone etc...)

1. Les antivirus n'empêchent pas les virus de rentrer sur votre ordinateur, ils permettent juste de les stopper une fois qu'ils ont commencé à faire des dégâts. Seule les mises à jour permettent de se prémunir de certains virus (trojans, ver).
2. Les anti-virus et les mises à jour ne permettent pas de se prémunir des Rançongiciels, et des attaques par hameçonnage.
3. Il est très peu probable qu'un virus vienne de nulle part. Dans 99,999999% des cas, c'est l'utilisateur qui ouvre un virus.

## Représentation du Deep Web

Le deep-web ou web profond regroupe tous les éléments non-indexés par les moteurs de recherche.



### Droits sur internet

Qu'est-ce que la CNIL ?

- La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (**CNIL**) a été créée par la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Elle **est** chargée de veiller à la protection des données personnelles contenues dans les fichiers et traitements informatiques ou papiers, aussi bien publics que privés.

Vos 5 droits élémentaires **en France** : ( <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits> )

<p><b>Le droit d'opposition</b> : Vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, à figurer dans un fichier. Vous pouvez vous opposer à ce que les données vous concernant soient diffusées, transmises ou conservées.</p>	<p><b>Le droit au déréférencement</b> : Vous pouvez saisir les moteurs de recherche de demandes de déréférencement d'une page web associée à votre nom et prénom.</p>
<p><b>Le droit d'accès aux fichiers de police, de gendarmerie, de renseignement, FICOBA02</b> : Lorsque vous ne pouvez pas demander directement aux services de police, de gendarmerie ou de renseignement, ou à l'administration fiscale d'accéder aux données vous concernant, le droit d'accès s'exerce de manière indirecte par l'intermédiaire de la CNIL.</p>	<p><b>Le droit d'accès</b> : Vous pouvez demander directement au responsable d'un fichier s'il détient des informations sur vous, et demander à ce que l'on vous communique l'intégralité de ces données.</p>
<p><b>Le droit de rectification</b> : Vous pouvez demander la rectification des informations inexacts vous concernant. Le droit de rectification complète le droit d'accès.</p>	<p><b>Droit à l'image</b> : Votre image est une donnée personnelle. Vous avez donc un droit sur son utilisation et vous pouvez vous opposer à sa conservation ou sa diffusion publique sans votre autorisation, sauf cas particuliers. Si ce droit n'est pas respecté, vous pouvez obtenir réparation du préjudice auprès des tribunaux.</p>

Devoirs sur internet :

- Je respecte le droit à l'image
- Je respecte le droit d'autrui
- Je respecte les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle

Sources :

<https://www.cnil.fr/>

<https://www.service-public.fr>